

# Pétition “Non aux coupures d’électricité”

mercredi 24 novembre 2021

@cni59-non commercial



## **Non aux coupures d’électricité, oui à la gratuité des premiers watts !**

Alors qu’EDF a annoncé vendredi 12 novembre mettre fin aux coupures d’électricité pour impayés, le 31 mars prochain, au sortir de la trêve hivernale, nous considérons que ces annonces ne sont pas suffisantes.

En effet alors que les prix augmentent, et vont continuer d’augmenter, EDF va maintenir sa pratique de réduction de la puissance à 1 000 watts des installations des familles en situations d’impayées.

Alors que l’utilisation d’un fer à repasser fait 1 500 watts ou qu’on avoisine les 2 000 watts pour un cumulus la vie quotidienne de milliers de foyers va continuer d’être lourdement impactées.

Alors que plus de 20% des Français déclarent avoir froid dans leur logement, et que nous comptons plus de 12 millions de personnes en précarité énergétique, la question de l’énergie comme bien commun doit être une priorité.

Il est inacceptable que des milliers de foyers doivent choisir entre se chauffer, se laver ou se nourrir à l'heure où Engie et Total ont versé 3 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires !

Face à la crise économique et l'explosion des tarifs de l'énergie, il est intolérable qu'une seule famille soit dans l'incapacité de se chauffer, de se nourrir ou de se laver.

La Confédération Nationale du Logement demande :

- L'abrogation de la mesure de limitation de puissance
- L'engagement écrit de l'ensemble des fournisseurs à ne plus procéder à des coupures
- La gratuité des premiers watts

Signez la pétition